



Les 2e
rencontres du
30 mars 2019



Clôture de la séance

PERPECTIVE

Intervention de : **FRANÇOISE LABORDE Sénatrice- Présidente EGALÉ**

Il y a un an Gérard, tu m'avais invitée ici même pour participer à la 1^e édition des conférences de Débats laïques et je n'avais pas pu y assister suite à la naissance de ma petite fille dénommée... Charlie, Charlie c'est tout un symbole, voyez Marika Bret, je voulais faire cette transition personnelle pour démontrer que les nouvelles générations elles aussi sont porteuses d'espoir.

Je suis ravie d'être présente aujourd'hui, devant une assemblée aussi nombreuse et je félicite toute l'équipe pour cette réussite, en particulier Gérard et Pascal Hocante. Tout le travail accompli dans la réflexion et sur le terrain par les intervenants que nous venons d'entendre, me conforte, merci à tous pour votre courage et votre opiniâtreté malgré les obstacles. Merci Gérard de me donner l'occasion de conclure cette matinée pour dresser les perspectives en matière de laïcité. De mon côté j'évoquerai ce que je connais le mieux depuis mon élection en 2008, c'est à dire le travail parlementaire. J'en profite pour faire un clin d'œil à mon collègue Stéphane ARTANO, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, membre du groupe RDSE, toujours très présent aux colloques concernant la laïcité.

Quelles perspectives se profilent sous l'angle législatif dans les prochains mois. Une fois de plus nous sommes en pleine actualité nationale. Je ne ferai pas de périphrase, car beaucoup a déjà été dit, mais face au retour des anti lumières et à la tribune que leur donnent les réseaux sociaux, nous devons déployer des trésors de vigilance, de pédagogie et de coordination dans nos actions pour sauvegarder notre modèle républicain laïque face à l'adversité. Et l'adversité a de nombreux visages à la fois politiques, culturels et sociaux : réformes annoncées par le gouvernement bien avant le mouvement des gilets jaunes, débats autour de l'intersectionnalité, accommodements déraisonnables de certains élus, amalgames identitaires, etc... En 2018, nous avons aussi célébré le cinquantenaire de mai 1968 et, à peine un an après, nous traversons une période historique inédite, dont les racines sociales sont profondes et qui se traduit désormais tous les week-ends dans la rue, ce samedi est d'ailleurs le 20^e épisode de manifestation.

Or, avant même ces événements, le Président de la République avait annoncé sa volonté de réformer la loi de 1905. Nos débats coïncident doublement avec l'actualité. D'abord, parce que se termine la période consacrée au grand débat national, avec un échange du Président de la République face à une soixantaine d'intellectuels au cours duquel il a affirmé qu'il ne modifierait pas la loi de 1905 dans ses premiers articles et qu'il assurait la loi de 1905, toute la loi de 1905, rien que la loi de 1905. Comment ne pas être d'accord ?

Mais ensuite, comment seront traduites ces affirmations ? Quelle proposition législative sortira du débat national en matière de laïcité ?



C'est toute la question. Je veux bien tenter de croire aux belles paroles rassurantes du Président de la République mais elles ont plutôt réveillé en moi une hyper vigilance.

L'exercice du grand débat national est une véritable tentative de contre feu lancée par le gouvernement après un long silence concernant la laïcité car nous attendons encore à ce jour un discours d'Emmanuel Macron sur la laïcité. S'il inspire un certain respect dans la forme - car aucun autre Président de la République n'est descendu dans l'arène pour débattre ainsi - il reste contestable :

- Premièrement, parce que six à huit heures de débats, c'est bien long, même si l'exercice de questions réponses est inédit lui aussi,
- Deuxièmement, c'est un débat avec des personnes présélectionnées
- Troisièmement, nous sommes quand même je le rappelle en période préélectorale avant les élections européennes...

Françoise LABORDE Sénatrice, Présidente d'EGALE.
30 mars 2019 – Débats laïques au Lucernaire

